



Communiqué de presse

Conférence de presse annuelle du TCS

Succès des cartes Jeunes et Partenaire

Financement des coûts supplémentaires des NLFA par un allongement du fonds FTP – succès du centime climatique – non à une taxe CO2

TCS, Berne/Vernier, 21 juin 2007. Le groupe TCS (association centrale et filiales Assista, TCS Assurances SA, Heberga SA, Test & Training TCS SA) a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires global net de 417 millions de francs (2005: 412 millions de fr.). Le résultat d'exploitation (EBIT) s'est amélioré pour atteindre -1,336 million de francs (2005: -2,861 millions). Lancées l'an dernier, les cartes Jeunes et Partenaire ont rencontré un grand succès puisqu'elles ont été vendues à plus de 214 000 exemplaires.

Les coûts supplémentaires des NLFA doivent être financés par une prolongation de la durée du fonds FTP. Le TCS s'oppose en revanche à de nouveaux impôts et à des prélèvements dans la caisse routière. Le centime climatique est un instrument efficace pour atteindre les objectifs de réduction du CO2.

Le groupe TCS a réalisé en 2006 un chiffre d'affaires global net de 417 millions de francs (2005: 412 millions). Le résultat d'exploitation (EBIT) a été amélioré de 1,5 million de francs pour passer de -2,861 millions en 2005 à -1,336 million en 2006. Grâce au bon résultat financier, le bénéfice consolidé atteint 7,8 millions de francs (2005: 13,7 millions) et dépasse ainsi les attentes.

L'effectif des membres se monte à 1,637 million. Lancées l'an passé, les cartes Jeunes et Partenaires ont rencontré un grand succès: elles se sont vendues à 214 000 exemplaires. Le TCS a renforcé sa position dans le domaine de la formation deux phases en mettant en service les deux places d'instruction de Meyrin (GE) et de Lignières (NE).

Le nombre de pannes automobiles traitées par le TCS a reculé de 411 000 en 2005 à 405 000 l'an passé. Grâce au helpdesk technique mis en service en 2006, les problèmes des voitures tombées en panne sont saisis plus rapidement.

La centrale d'intervention ETI a reçu quelque 160 000 appels. Les ventes de Livrets ETI ont baissé pour tomber à 731 000 (2005: 745 000). Toujours leader incontesté du marché des assurances de protection juridique, la filiale Assista SA a vendu l'an passé 355 000 polices de protection juridique de circulation (2005: 353 000) et 154 000 polices de protection juridique privée (2005: 151 000). Dans le domaine de l'assurance automobile, l'effectif global des polices Auto TCS – qui a reçu la mention "bien" de l'institut Comparis – a dépassé les 117 000 (2005: 101 000).

Mediendienst
Mediensprecher: Stephan Müller
Maulbeerstrasse 10
3001 Bern
Tel.: 031 380 11 44
Fax: 031 380 11 46
E-mail: smueller@tcs.ch
www.tcs.ch

Service de Presse
Porte Parole: Sylvie Debons
Ch. de Blandonnet 4, CP 820
1214 Vernier / Genève
Tél.: 022 417 27 16
Fax: 022 417 27 22
E-mail: sdebons@tcs.ch
www.tcs.ch

Voyages TCS s'est repositionné en concentrant son offre. Ses partenaires prioritaires sont désormais Travelhouse (voyages individuels), Kuoni (vacances balnéaires) et, comme mandataires de Voyages TCS sous le label "Direct Travel TCS", Twerenbold pour les voyages en car et TUI Direct pour les voyages de groupe et les destinations lointaines.

La palette des prestations de services a été complétée par l'introduction du e-commerce en avril 2007, du complément Frais de guérison Europe (pour les détenteurs du livret ETI Europe) en mai et, début juin, par le lancement de la carte de crédit TCS drive. Cette dernière permet d'économiser jusqu'à 12 centimes par litre de carburant.

Politique des transports et de l'environnement

Le TCS observe avec inquiétude l'explosion des coûts des NLFA. Il faut éviter que ce développement menace l'offre centrale de Rail 2000. Les coûts supplémentaires des NLFA doivent être financés par un allongement de la durée du fonds FTP et non pas par de nouveaux impôts ou de nouveaux prélèvements dans la caisse routière. Concernant le Fonds d'infrastructure, le TCS estime que la priorité doit être donnée aux interfaces entre le trafic privé et les transports publics afin de coordonner de manière optimale les deux systèmes.

Compte tenu de l'efficacité des mécanismes de financement des infrastructures routières et des transports publics ainsi que des investissements directs du Fonds d'infrastructure en faveur du trafic d'agglomération, et au vu du mauvais rapport coûts-bénéfices du péage routier urbain (road pricing), le TCS s'oppose fermement à tous prélèvements de ce type.

Une taxe CO2 est hors de question pour le TCS! Avec la Fondation Centime climatique, notre pays dispose d'un instrument efficace pour la réduction du CO2. Cette Fondation finance son action par un prélèvement de 1,5 ct. par litre d'essence et de diesel. Les 100 millions de francs ainsi générés permettent de prendre des mesures pour combler la lacune qui existe encore par rapport à l'objectif de réduction du CO2 de la Suisse.

Contacts pour les médias:

Sylvie Debons, porte-parole du TCS, natel: 076 516 25 24
Stephan Müller, Mediensprecher TCS, natel: 079 302 16 36